Consultation publique Quai I1 - Port de Sète

Contribution de Nicolas Boutin, société MARYOLE, consultant indépendant en éolien offshore

Novembre 2026

Dans le cadre de la stratégie énergétique nationale visant une neutralité carbone en 2050, la France fixe ses objectifs de capacités de production d'énergie dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), révisée tous les 5 ans. L'éolien en mer est un des moyens de production d'électricité pour lequel l'état a lancé plusieurs Appel d'Offres dont 2 (AO6 et AO10) en Méditerranée (Ci-dessous un tableau récapitulatif).

Appel d'Offres	**Dates de lancement**	**Date d'attribution**	**Projets**	**Puissance**	**Lauréats**	**Dates envisagées de mise en service**
AO6	2022	2024	Golfe de Fos 1	250MW	EDF Power Solutions	2031
			Narbonnaise Sud-Hérault 1	250MW	Ocean Winds	2032
AO10 (ex AO9)	2026	2027 (A confirmer)	Golfe de Fos 2	500MW	A déterminer	2034
			Narbonnaise Sud-Hérault 2	500MW	A déterminer	2034
AO10	2026	2027 (A confirmer)	Golfe du Lion Centre 1a	550MW	A déterminer	2035
			Golfe du Lion Centre 1b	550MW	A déterminer	2035
			Golfe du Lion Centre 2	1100MW	A déterminer	2037

L'aménagement des infrastructures du quai I1 s'inscrit dans la stratégie du port de Sète de s'impliquer sur ces projets afin de se positionner comme pôle logistique de l'éolien flottant de la Méditerranée en complément des ports de Port-La Nouvelle et Marseille-Fos.

L'objectif est d'accueillir les activités suivantes :

- Stockage d'ancres, de lignes d'ancrage, de câbles…
- Fabrication de composants & Préfabrication de sous-composants pour flotteur
- Base de maintenance et stockage de pièces de rechange
- Activités liées à l'intégration des sous-stations électriques (Post AO6 & ex-AO9)

Pour rappel, une stratégie portuaire méditerranéenne a été construite pour répartir les rôles des 3 ports en fonction de leurs atouts :

- Marseille accueillera des activités d'assemblage/fabrication de flotteurs
- Port-La Nouvelle recevra les composants d'éoliennes afin de réaliser leur intégration sur les flotteurs avant l'installation en mer

Le futur quai I1 et la création d'un terre-plein de 4.7Ha derrière les postes I1 et I2 permettront d'avoir une infrastructure adéquate et dédiée, non exclusivement, à l'accueil des navires transportant des ancres, des lignes d'ancrage, des câbles, des pièces de rechange… Grâce à sa proximité du quai et ses caractéristiques techniques (Densité à 6 et 10 T/m2), le terrain-plein permettra un stockage optimal de ces composants ainsi que d'effectuer les opérations de préparation avant chargement pour l'installation en mer.

Cette zone pourra aussi être utilisée pour charger des composants et des sous-composants pour flotteur fabriqués dans le port, par exemple, par SLB ou pour charger/décharger des pièces de rechange les plus volumineuses.

Ces activités généreront un nombre d'emplois notable (ETP) qui dépendront des choix technologiques qui seront fait par les sociétés lauréates des Appel d'Offres. Ci-dessous un tableau présentant des ETP estimés pour un projet AO6 (250MW) et un projet ex-AO9 (AO10) (500MW).

Activités envisagées	**ETP directs**	**Type de métier**	**Métiers**	**Durée cumulée du projet**
Stockage d'ancres, de lignes d'ancrage, de câbles…	10	Activités maritimes et fluviales	-Pilotes portuaires -Agents portuaires, maritime et fluvial -Manutentionnaires -Lamanage -Avitailleurs -Grutiers portuaires	2 à 4 ans
		Prestataire de services	-Logisticiens -Fournisseur de base vie -Transporteurs routiers, fluviaux et ferroviaires -Gardiennage -Loueurs d'engins de manutention	
Fabrication de composants (SLB)	20-50	Activités maritimes et fluviales	-Pilotes portuaires -Agents portuaires, maritime et fluvial -Manutentionnaires -Lamanage -Avitailleurs -Grutiers portuaires	Permanent
		Prestataire de services	-Logisticiens -Levageurs -Transporteurs routiers, fluviaux et ferroviaires -Bureau d'études -Loueurs d'engins de manutention -Métiers de l'usine : soudure, peinture, techniciens électriques & mécaniciens	

Préfabrication de sous-composants pour flotteur	150	Activités maritimes et fluviales	-Pilotes portuaires -Agents portuaires, maritime et fluvial -Manutentionnaires -Lamanage -Avitailleurs -Grutiers portuaires	2 à 10 ans
		Prestataire de services	-Logisticiens -Transporteurs routiers, fluviaux et ferroviaires -Loueurs d'engins de manutention -Gardiennage -Métiers de production : soudure, chaudronnerie, usinage, ajusteur monteur, mécanicien monteur, électronicien, électromécanicien, ferrailleur, peinture industrielle -Contrôle qualité et HSE	
Base de maintenance et stockage de pièces de rechange	70-100	Prestataire de services	-Techniciens de maintenance offshore -Coordinateurs et superviseurs d'exploitation -Logisticiens et matelots/capitaines -Transporteurs routiers, fluviaux et ferroviaires -Gardiennage -Loueurs d'engins de manutention	25 ans

Ces chiffres devront être affinés en fonction des projets. Ils seront amenés à être augmentés aussi bien en nombre qu'en durée lorsque l'ensemble des projets de l'AO10 seront attribués ainsi que les Appel d'Offres suivants. Pour rappel, l'ambition de l'état à l'horizon 2050 pour l'éolien en mer en Méditerranée est de 5.8GW.

En termes de Chiffres d'Affaires, ces activités représentent environ entre 1,5% à 2% du coût total d'un projet, ce qui fait plusieurs dizaines de millions d'Euros.

Pour rappel, le coût d'un projet de 250MW est d'environ 1 à 1.2Md€.

En annexe, sont présentées des lettres de support de parties prenantes :

- **Ekwil**, Contracteur proposant des solutions complètes pour l'éolien flottant (ingénierie, fabrication, installation, maintenance - EPCI)
- **EnBW Valeco Offshore**, développeur de projets
- **OXAN**, développeur de projets
- **Pilotage du port de Sète**, station de pilotage du port de Sète
- **Principle Power**, société d'ingénierie fournissant une solution de flotteur dédiée à l'éolien flottant
- **SEA Invest**, opérateur de terminaux portuaires
- **SLB**, fabricant de composants
- **SPS**, opérateur de terminaux portuaires
- **TSM**, armateur

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

Sète, 21 July 2026

Object: Support letter between Port Sud De France and Ekwil

Sir,

In December 2024, the French government designated the two winners of the competitive procedure "AO6 Mediterranean offshore wind farm" for the construction of two floating wind farms of 250 MW each: the group composed of Ocean Winds and Eolien en Mer Participations for project 1 located in the so-called "Narbonnaise" area and the company Eoliennes Méditerranée Grand Large, of which EDF Renouvelables and Maple Power are shareholders, for project 2 located in the "Golfe de Fos" area.

On June 12, 2026, the French government launched the tender procedure no. 1/2026 (AO10) for eleven offshore wind farm projects (10 GW total, 5 GW fixed and 5 GW floating) located off the coasts of Normandy, Brittany, the South Atlantic, and the Mediterranean Sea. This procedure is part of the multi-year energy program ("**PPE**") published by decree no. 2026-76 of February 12, 2026, which sets a target of 15 gigawatts ("GW") of installed offshore wind power capacity by the end of 2035. It incorporates the former AO9 procedure. For the Mediterranean, the procedure includes 5 projects:

Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW.

Born from SBM Offshore and Technip Energies, Ekwil is dedicated to setting the reference standards for progress in Floating Offshore Wind power and the quest for net-zero.

In the regional floating offshore wind strategy led since 2017 by the Occitanie Region and its economic development agency Ad'Occ, the port of Port-La Nouvelle is defined as the floating offshore wind hub. This approach includes the use of the Port of Sète as marshalling harbor. It is also part of a French Mediterranean coastline strategy, confirmed in the context of the port call for projects launched by ADEME, where the port of Marseille will focus on the construction of floating platforms, Port-La-Nouvelle on the integration of turbines and their commissioning, and finally, the port of Sète on heavy logistics activities. The Occitanie Region is the port authority for the Port of Sète, whose Regional Public Establishment "Port Sud de France" is responsible for managing three port concessions: the Commercial Port, the Fishing Port, and the Marina.

The Port of Sète plans to host the following activities:

Storage of mooring line systems, including anchors, and cables
Manufacturing of components (secondary steel, mooring systems, etc.), including SLB activities
Operation and Maintenance activities including the storage of spare parts, hosting one or more maintenance bases...
Integration of activities related to electrical substations
Collaboration with the ports of Port-La Nouvelle, Marseille Fos, and other Mediterranean ports
Integration of Research and Development activities

In this context, Ekwil confirms the value of the strategy of the Port of Sète for the following activities:

Receiving and storing mooring lines and anchors
Preparing mooring lines
Manufacturing of sub components (secondary steel, mooring systems, etc.)
Receiving and storing inter-array cables (if a support port is needed for these activities)

In the event that AO6 laureates and the winners of one or more projects from procedure no. 1/2026 wish to use the Port of Sète for these activities, Port Sud de France and Ekwil are committed to continuing their discussions and collaboration to achieve these objectives.

Please be assured, Sir, of our interest in carrying out our future work.

Willy Gauttier
Chief Operating Officer
Ekwil SAS

Ekwil Power Progress
Signature numérique de Willy Gauttier
Date : 2026.07.21 09:43:58 +02'00'

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex
n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 1er octobre 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et EnBW Valeco Offshore

Monsieur,

EnBW Valeco Offshore est candidat à la procédure d'appel d'offres n°1/2026 portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

- Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
- Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage…) incluant, par exemple, les activités de SLB
- Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance…
- Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
- Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée
- Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, EnBW Valeco Offshore confirme son intérêt pour l'utilisation du Port de commerce de Sète pour les activités suivantes :

- Réception et stockage des lignes d'ancrage et des ancres
- Préparation des lignes d'ancrage
- Réception et stockage des câbles inter-éoliennes
- Fabrication et/ou assemblage de sous-composants
- Base de maintenance et de stockage de pièces de rechange

Dans le cas où EnBW Valeco Offshore est désigné lauréat d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026, Port Sud De France et EnBW Valeco Offshore s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la réalisation de ces objectifs.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

Pauline Bertrand
Directrice Générale
EnBW Valeco Offshore

Pauline Bertrand

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Carmes

Carmes (2 oct. 2026 11:03:28 GMT+2)

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 7 juillet 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et OXAN Energy

Monsieur,

Oxan Energy est un développeur français des projets d'énergies marines renouvelables actif en France et en Europe. Compte tenu de son expérience dans le développement de la filière éolienne en mer française, Oxan Energy examine avec attention la procédure d'appel d'offres n°1/2026 portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

- Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
- Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage…) incluant, par exemple, les activités de SLB
- Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance…
- Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
- Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée

- Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, OXAN Energy confirme après analyse que le Port de commerce de Sète pourrait être pertinent pour accueillir les activités suivantes :

- Réception et stockage des lignes d'ancrage et des ancres
- Préparation des lignes d'ancrage
- Réception et stockage des câbles inter-éoliennes
- Fabrication et/ou assemblage de sous-composants
- Base de maintenance et de stockage de pièces de rechange

Dans le cas où OXAN Energy est désigné lauréat d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026 dans le bassin Méditerranéen, Port Sud De France et OXAN Energy s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la concrétisation des activités susmentionnées dans le port de commerce de Sète.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

Nicolas Paul-Dauphin
Président
Oxan Energy

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
1, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 4 juillet 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et le Pilotage du Port de Sète

Monsieur,

En décembre 2024, le gouvernement a désigné les deux lauréats de la procédure concurrentielle « AO6 Eolien en mer Méditerranée » pour la construction de deux parcs flottants de 250 MW chacun : le groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participations pour le projet 1 situé dans la zone dite « Narbonnaise » et la société Eoliennes Méditerranée Grand Large, dont EDF Renouvelables et Maple Power sont actionnaires, pour le projet 2 situé dans la zone « Golfe de Fos ».

Le 12 juin 2026, l'état français a lancé la procédure d'appel d'offres n°1/2026 (AO10) portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

Le pilotage du port de Sète assure la sécurité maritime, protège l'environnement et garantit la fluidité du trafic maritime. La zone de compétence de la station de pilotage de Sète couvre l'ensemble de la bande littorale allant de l'embouchure de l'Aude à l'embouchure du Rhône. A l'intérieur de cette zone, le port de Sète constitue une zone de pilotage obligatoire: Tous les navires qui ont une longueur supérieure à 55 m, ont l'obligation d'embarquer un pilote pour sécuriser leur manœuvre. Le pilotage du port de Sète a participé aux projets pilote EFGL et EOLMED.

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage...) incluant, par exemple, les activités de SLB
Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance...
Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée
Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, le Pilotage du Port de Sète confirme l'intérêt de la stratégie du Port de commerce de Sète pour l'ensemble des activités listées ci-dessus.

Dans le cas où les lauréats de l'AO6 et ceux d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026 (AO10) souhaiteraient utiliser le port de commerce de Sète pour ces activités, Port Sud De France et le Pilotage du Port de Sète s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la réalisation de ces objectifs.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

Vincent CADOR
Président
Syndicat Professionnel
des Pilotes du Port de Sète

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Établissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z

Principle Power | A planet powered by floating offshore wind

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

Sète, 3 November 2026

Object: Letter of intent to Port Sud De France

Sir,

On June 12, 2026, the French government launched the tender procedure no. 1/2026 (AO10) for eleven offshore wind farm projects (10 GW total, 5 GW fixed and 5 GW floating) located off the coasts of Normandy, Brittany, the South Atlantic, and the Mediterranean Sea. This procedure is part of the multi-year energy program ("**PPE**") published by decree no. 2026-76 of February 12, 2026, which sets a target of 15 gigawatts ("GW") of installed offshore wind power capacity by the end of 2035. It incorporates the former AO9 procedure. For the Mediterranean, the procedure includes 5 projects:

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW.

Principle Power is a global leader in floating wind technology, providing full lifecycle engineering services that deliver reliable, de-risked, and bankable solutions. Principle Power works with developers, independent power producers, utilities, and EPCs to deliver integrated designs that minimize project risk and maximize energy output. The WindFloat® portfolio consists of four modular platform technologies optimized for turbines above 15MW and suitable for any supply chain setup. With 105 MW capacity in operation (the 25 MW WindFloat Atlantic in Portugal, and the 50 MW Kincardine Offshore Wind Farm in Scotland and the 30 MW EFGL in France), the technology has proven resilient in the challenging Atlantic and North Sea weather conditions, delivering more than 1 TWh of clean energy since WindFloat 1 was installed in 2011.
Principle Power is working with customers and partners to commercialize floating wind in different regions with a robust project industrialization plan that emphasizes compatibility with existing manufacturing capacity, while also advancing a vision for purpose-built, automated WindFloat® factories to drive costs and schedule to a minimum. Principle Power offers unique, full-lifecycle services combining dedicated expert teams, validated design tools, and proven processes that have been refined based on real-world operational experience providing confidence from the earliest design phases. Principle Power has secured exclusivity to supply WindFloat® technology to commercial-scale projects in all key floating wind markets totalling 14+ GW of projects secured or under design contract.

In the regional floating offshore wind strategy led since 2017 by the Occitanie Region and its economic development agency Ad'Occ, the port of Port-La Nouvelle is defined as the floating offshore wind hub. This approach includes the use of the Port of Sète as marshalling harbour. It is also part of a French Mediterranean coastline strategy, confirmed in the context of the port call for projects launched by ADEME, where the port of Marseille will focus on the construction of floating platforms, Port-La-

Nouvelle on the integration of turbines and their commissioning, and finally, the port of Sète on heavy logistics activities. The Occitanie Region is the port authority for the Port of Sète, whose Regional Public Establishment "Port Sud de France" is responsible for managing three port concessions: the Commercial Port, the Fishing Port, and the Marina.

The Port of Sète plans to host the following activities:

- Storage of mooring line systems, including anchors, and cables,
- Manufacturing of components (secondary steel, mooring systems, etc.), including SLB activities,
- Operation and Maintenance activities including the storage of spare parts, hosting one or more maintenance bases...,
- Integration of activities related to electrical substations,
- Collaboration with the ports of Port-La Nouvelle, Marseille Fos, and other Mediterranean ports,
- Integration of Research and Development activities.

In this context, Principle Power confirms the value of the strategy of the Port of Sète for the following activities:

- Receiving and storing mooring lines and anchors,
- Preparing mooring lines,
- Hosting manufacturing facilities for subcomponents (secondary steel, mooring components etc.),
- Receiving and storing inter-turbine cables (if a support port is needed for these activities).

In the event that the winners of one or more projects from procedure no. 1/2026 wishes to use the Port of Sète for these activities, Port Sud de France and Principle Power are committed to continuing their discussions and collaboration to achieve these objectives.

Please be assured, Sir, of our interest in carrying out our future work.

Thomas Marty
Senior Business Development Manager - Europe
Principle Power

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 02 juillet 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et SEA-invest

Monsieur,

En décembre 2024, le gouvernement a désigné les deux lauréats de la procédure concurrentielle « AO6 Eolien en mer Méditerranée » pour la construction de deux parcs flottants de 250 MW chacun : le groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participations pour le projet 1 situé dans la zone dite « Narbonnaise » et la société Eoliennes Méditerranée Grand Large, dont EDF Renouvelables et Maple Power sont actionnaires, pour le projet 2 situé dans la zone « Golfe de Fos ».

Le 12 juin 2026, l'état français a lancé la procédure d'appel d'offres n°1/2026 (AO10) portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

SEA-invest est un opérateur international de terminaux pour le Vrac Sec, les Fruits & Denrées Alimentaires, les Marchandises Conventionnelles, le Vrac Liquide et les Conteneurs. Le groupe jouit d'une excellente réputation dans les domaines de la manutention, du transport, de l'entreposage et d'autres activités portuaires. SEA-invest est actif dans pas moins de 23 ports répartis sur deux continents et travaille en étroite collaboration avec de nombreuses industries. Grâce à sa proximité et à sa connectivité, SEA-invest est devenue un maillon essentiel de la chaîne logistique de ses clients, tant pour le producteur que pour l'utilisateur final. SEA-invest est implanté dans le port de Sète, et a participé aux projets pilote EFGL et EOLMED.

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

- Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
- Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage...) incluant, par exemple, les activités de SLB
- Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance...
- Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
- Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée
- Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, SEA-invest confirme l'intérêt de la stratégie du Port de commerce de Sète pour l'ensemble des activités listées ci-dessus.

Dans le cas où les lauréats de l'AO6 et ceux d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026 (AO10) souhaiteraient utiliser le port de commerce de Sète pour ces activités, Port Sud De France et SEA-invest s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la réalisation de ces objectifs.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

Loïc TEXIER
Directeur Général SEA-invest Sète

SEA-invest Sète
Z.I. Portuaire - CS 10068
34201 SETE Cedex
Tél. 04.67.51.63.10

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
1, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

Sète, 3 September 2026

Object: Letter of intent between Port Sud De France and SLB

Sir,

In December 2024, the French government designated the two winners of the competitive procedure "AO6 Mediterranean offshore wind farm" for the construction of two floating wind farms of 250 MW each: the group composed of Ocean Winds and Eolien en Mer Participations for project 1 located in the so-called "Narbonnaise" area and the company Eoliennes Méditerranée Grand Large, of which EDF Renouvelables and Maple Power are shareholders, for project 2 located in the "Golfe de Fos" area.

On June 12, 2026, the French government launched the tender procedure no. 1/2026 (AO10) for eleven offshore wind farm projects (10 GW total, 5 GW fixed and 5 GW floating) located off the coasts of Normandy, Brittany, the South Atlantic, and the Mediterranean Sea. This procedure is part of the multi-year energy program (**"PPE"**) published by decree no. 2026-76 of February 12, 2026, which sets a target of 15 gigawatts ("GW") of installed offshore wind power capacity by the end of 2035. It incorporates the former AO9 procedure. For the Mediterranean, the procedure includes 5 projects:

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW.

SLB is a company manufacturing complex and high-performance steel components for the energy sector, notably in the offshore domain. SLB has designed a project to develop, build and operate a new high-performance & fully robotized production line enabling to manufacture large components (5x4,5x4m, 60 tons max), optimized for small series, called Agile Factory. This line would be suitable for manufacturing components for the Station Keeping System (SKS) and for the Floater Sub-System (FSS). The aim is to deliver all the markets starting with the French Mediterranean one with AO6 and A10 projects. More, for many years, SLB rent a workshop in the port of Sète to do some activities as assembly, testing or painting. This port workshop has been successfully used in the last years to sustain assembly need for large component of Oil & Gas industry, and same goal is aimed to support offshore wind projects.

In the regional floating offshore wind strategy led since 2017 by the Occitanie Region and its economic development agency Ad'Occ, the port of Port-La Nouvelle is defined as the floating offshore wind hub. This approach includes the use of the Port of Sète as marshaling harbor. It is also part of a French Mediterranean coastline strategy, confirmed in the context of the port call for projects launched by ADEME, where the port of Marseille will focus on the construction of floating platforms, Port-La-Nouvelle on the integration of turbines and their commissioning, and finally, the port of Sète on heavy logistics activities. The Occitanie Region is the port authority for the Port of Sète, whose Regional Public

Establishment "Port Sud de France" is responsible for managing three port concessions: the Commercial Port, the Fishing Port, and the Marina.

The Port of Sète plans to host the following activities:

- Storage of mooring line systems, including anchors, and cables
- Manufacturing components (secondary steel, mooring systems, etc.)
- Operation and Maintenance activities including the storage of spare parts, hosting one or more maintenance bases...
- Integration of activities related to electrical substations
- Collaboration with the ports of Port-La Nouvelle, Marseille Fos, and other Mediterranean ports
- Integration of Research and Development activities

In this context, SLB confirms the value of the strategy of the Port of Sète for the manufacturing of subcomponents as secondary steel, FSS subcomponents, mooring systems...

If AO6 laureates and the winners of one or more projects from procedure no. 1/2026 wish to use the Port of Sète for these activities, Port Sud de France and SLB are committed to continuing their discussions and collaboration to achieve these objectives.

Please be assured, Sir, of our interest in carrying out our future work.

Luc Mas
General Manager
SLB Béziers

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
1, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 2 juillet 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et SPS

Monsieur,

En décembre 2024, le gouvernement a désigné les deux lauréats de la procédure concurrentielle « AO6 Eolien en mer Méditerranée » pour la construction de deux parcs flottants de 250 MW chacun : le groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participations pour le projet 1 situé dans la zone dite « Narbonnaise » et la société Eoliennes Méditerranée Grand Large, dont EDF Renouvelables et Maple Power sont actionnaires, pour le projet 2 situé dans la zone « Golfe de Fos ».

Le 12 juin 2026, l'état français a lancé la procédure d'appel d'offres n°1/2026 (AO10) portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

- Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
- Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
- Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
- Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
- Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

SPS est spécialiste de la manutention, du stockage, de la consignation de navires, du transit et du dédouanement de marchandises sur le port de Sète, offre un service professionnel sur mesure à ses clients.

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

- Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
- Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage...) incluant, par exemple, les activités de SLB
- Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance...
- Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
- Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée
- Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, SPS confirme sa volonté de contribuer activement à ces développements en mettant à disposition son expertise, son expérience opérationnelle, ses équipes et ses moyens afin d'accompagner la réalisation des activités qui seront développées au Port de Sète, ainsi que l'intérêt de la stratégie du Port de commerce de Sète pour l'ensemble des activités listées ci-dessus.

Dans le cas où les lauréats de l'AO6 et ceux d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026 (AO10) souhaiteraient utiliser le port de commerce de Sète pour ces activités, Port Sud De France et SPS s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la réalisation de ces objectifs.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

José Hernandez

Directeur
Services Portuaires Sétois

SERVICES PORTUAIRES SETOIS
Zone Portuaire – CS 10101
34202 SETE CEDEX

Siret : 495 314 346 000 18
APE : 5224A
N° TVA : FR 50 495 314 346

Olivier Carmes

Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
1, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 596 000 25
Code NAF 5222Z

Olivier CARMES
Directeur Général
Port Sud De France
1, Quai Philippe Régy
34200 Sète

A Sète, le 31 juillet 2026

Objet : Lettre d'intérêt entre Port Sud De France et Thomas Services Maritimes

Monsieur,

En décembre 2024, le gouvernement a désigné les deux lauréats de la procédure concurrentielle « AO6 Eolien en mer Méditerranée » pour la construction de deux parcs flottants de 250 MW chacun : le groupement composé d'Ocean Winds et Eolien en Mer Participations pour le projet 1 situé dans la zone dite « Narbonnaise » et la société Eoliennes Méditerranée Grand Large, dont EDF Renouvelables et Maple Power sont actionnaires, pour le projet 2 situé dans la zone « Golfe de Fos ».

Le 12 juin 2026, l'état français a lancé la procédure d'appel d'offres n°1/2026 (AO10) portant sur onze projets d'installations éoliennes de production d'électricité en mer (10 GW au total, 5GW de fixe et 5GW de flottant) situés au large de la Normandie, au large de la Bretagne, en sud-Atlantique et en mer Méditerranée. Cette procédure s'inscrit dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (« ***PPE*** ») publiée par le décret n° 2026-76 du 12 février 2026 fixe un objectif de développement de l'éolien en mer de 15 gigawatts (« GW ») de puissance installée d'ici à fin 2035. Elle inclut l'ancienne procédure AO9. Pour la Méditerranée, la procédure présente 5 projets :

Projet B : Narbonnaise Sud-Hérault 2 – 500MW (ex AO9)
Projet C : Golfe de Fos 2 – 500 MW (ex AO9)
Projet 6 : Golfe du Lion Centre 1a – 550MW
Projet 7 : Golfe du Lion Centre 1b – 550MW
Projet 8 : Golfe du Lion Centre 2 – 1100MW

TSM est spécialisée dans les opérations de remorquage portuaires et projets maritimes, notamment ceux liés au développement des EMR, dans les ports et sur les côtes françaises. TSM est implantée dans le port de Sète et a participé aux projets pilote EFGL et EOLMED.

Dans la stratégie régionale de l'éolien en mer flottant portée depuis 2017 par La Région Occitanie et son agence de développement économique Ad'Occ, le port de Port-La Nouvelle est défini comme le hub de l'éolien en mer flottant. Cette approche inclue l'utilisation du Port de Sète en tant que « base arrière ». Elle s'inscrit aussi dans une stratégie de façade Méditerranéenne française, confirmée dans le cadre de l'AAP ports lancé par l'ADEME, où le port de Marseille se concentrera sur la construction des flotteurs, Port-La-Nouvelle sur l'intégration de turbines et leurs mises en service, et enfin, le port de Sète sur des activités de logistiques lourdes. La Région Occitanie est autorité portuaire du Port de Sète, dont l'Etablissement Public Régional « Port Sud De France » est en charge de la gestion de trois concessions portuaires : le Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance.

Le port de commerce de Sète envisage d'y accueillir les activités ci-dessous :

Stockage de systèmes de lignes d'ancrage, incluant les ancres, et des câbles
Fabrication de composants (« Secondary steel », Système d'ancrage...) incluant, par exemple, les activités de SLB
Activités d'Opération et Maintenance incluant le stockage de pièces de rechange, l'accueil d'une ou plusieurs bases de maintenance...
Intégration des activités liées aux sous-stations électriques
Collaboration avec les ports de Port-La Nouvelle, du port de Marseille Fos et d'autres ports de Méditerranée
Intégration d'activités de Recherche et Développement

Dans ce cadre, TSM confirme l'intérêt de la stratégie du Port de commerce de Sète pour l'ensemble des activités listées ci-dessus.

Dans le cas où les lauréats de l'AO6 et ceux d'un ou plusieurs projets de la procédure n°1/2026 (AO10) souhaiteraient utiliser le port de commerce de Sète pour ces activités, Port Sud De France et TSM s'engagent à poursuivre leurs discussions et collaboration afin de permettre la réalisation de ces objectifs.

Soyez assuré, Monsieur, de notre intérêt pour la réalisation de nos futurs travaux.

Mathieu DOMBRE
Directeur Activités Offshore
Thomas Services Maritimes

Olivier Carmes
Directeur Général PSDF
Port Sud De France

Etablissement Public Régional
PORT SUD DE FRANCE
1, quai Philippe Régy - BP 10853
34201 SETE cedex

n° SIRET 501 700 595 000 25
Code NAF 5222Z